

Malthus en Afrique : La COVID-19 ou la panacée de la régulation de l'équilibre démographique de l'Afrique subsaharienne

Sabine Nadembega

L'état de pauvreté de l'Afrique au sud du Sahara suscite des débats tant à l'intérieur du sous-continent qu'à l'échelle internationale. Pour certains, le sous-développement de l'Afrique subsaharienne trouve son explication dans la doctrine néomalthusienne faisant de la pression démographique la principale cause de sa pauvreté. Pour d'autres, au contraire, la situation actuelle de cette partie de l'Afrique se justifie par le système social imposé par les grandes puissances occidentales. La réduction drastique de la démographie et le changement du système social qui profiterait aux nations pauvres font partie des approches qui partagent certains des spécialistes des questions de développement en Afrique. Si l'avènement de l'épidémie de la COVID-19 a déjoué jusqu'à présent les pronostics de l'accomplissement du frein destructif de l'idéologie malthusienne, il aurait néanmoins confirmé la logique de Malthus concernant le lien entre pauvreté-assistanat et respect de la dignité humaine.

Mots clés : Malthusianisme, Néomalthusianisme, Afrique subsaharienne, COVID-19.

Introduction

Le concept de développement, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a pris naissance au lendemain de la seconde guerre mondiale aux États-Unis lors du discours du président Harry Truman prononcé le 20 janvier 1949 (Rist, 1996). Depuis, les concepts de développement et de sous-développement sont ancrés dans les doctrines politiques des États et les mécanismes de lutte contre le sous-développement sont devenus une préoccupation centrale dans les relations entre les États. Le développement est érigé en doctrine globale et est reconnu comme un droit dans les règles et principes qui régissent le fonctionnement du système des Nations Unies. Les Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies s'inscrivent dans cette vision globale puisqu'ils se fixent comme ambition la transformation radicale des sociétés par l'éradication de la pauvreté en assurant une transition vers un développement durable d'ici 2030 (Konrad-Adenauer-Stiftung, 2019).

Depuis le discours de Truman en 1949, les progrès réalisés en matière de développement sont en dessous des attentes. Les indicateurs de développement humain laissent apparaître des écarts énormes entre pays développés et pays sous-développés dont une majorité se trouve en Afrique subsaharienne. Les analyses actuelles des exigences et des difficultés de développement abondent dans le même sens que celles des courants idéologiques séculaires qui continuent d'influencer les politiques de réduction des inégalités entre États et au sein même des populations d'une même nation.

La problématique du rapport entre développement humain et démographie est très ancienne. Des réflexions sur des éléments de base d'une politique démographique dans les débats sociaux avec des considérations économiques ont émergé à partir de la fin du XVI^e siècle dans les textes des penseurs mercantilistes et physiocrates tels que Jean Bodin, Richard Cantillon, François Quesnay et Antoine de Montchrestien (Diop et Marcoux, 2014). Toutefois, Thomas Robert Malthus (1766-1834) demeure le véritable instigateur de la pensée démographique. Sa célèbre formule sur l'existence d'un écart croissant entre l'augmentation exponentielle et géométrique de la population et une augmentation arithmétique des ressources alimentaires disponibles fait de Malthus le père fondateur des

sciences de la population même si certains démographes font remonter les premières racines de leur discipline à des pionniers comme Ibn Khaldoun ou Tertullien (Ehrlich, 2008). La pensée de Malthus fait de la croissance démographique la principale cause de la pauvreté et de la misère. Dans la loi sur le principe de population, Malthus identifie deux freins responsables de l'équilibre population-subsistance dont le frein destructif et le frein préventif. Un des éléments de la pensée de Malthus qu'il convient de prendre en considération est sa formule proposée pour évacuer la pauvreté de la société. Elle met en avant la responsabilité de chaque individu face à sa situation de pauvreté tout en exigeant la suppression des aides publiques.

En Afrique subsaharienne, l'idéologie malthusienne s'invite couramment dans les débats concernant le sous-développement du continent (Diop et Marcoux, 2014). Le lien entre la croissance actuelle de la population africaine et son niveau de pauvreté est généralement soulevé. Des efforts consentis pour la mise en œuvre du frein préventif n'arrivent pas à engranger des résultats escomptés. La nouvelle maladie à coronavirus, ou COVID-19, est apparue d'abord à Wuhan en Chine en décembre 2019 (OMS, 2020). Le continent africain a enregistré son premier cas infecté en février 2020 en Égypte (ONU, 2020). Dès lors, le coronavirus s'est progressivement propagé dans les 54 pays du continent. Dans ce contexte de la pandémie de la maladie à COVID-19, la loi malthusienne sur le principe de population s'appliquera-t-elle dans cette région africaine pour réguler l'équilibre population-subsistance ? Cet article porte sur les analyses idéologiques du malthusianisme et du néomalthusianisme concernant le sous-développement de l'Afrique subsaharienne. Il se penche aussi sur l'avènement du COVID-19 dans ce sous-continent et les interprétations qui en découlent faisant allusion à la loi malthusienne.

1. Convergence et divergence entre malthusianisme et néomalthusianisme

Les deux doctrines démographiques prennent appui sur les mêmes racines c'est-à-dire le rapport subsistance/populations en lien avec l'accomplissement du bonheur de l'humanité. En effet, les tenants du néomalthusianisme se disent disciples de Malthus puisqu'ils se donnent comme

fondement la « loi de Malthus ». Le malthusianisme et le néomalthusianisme s'affichent d'ailleurs comme des laudateurs chevronnés de la limitation des naissances. A titre illustratif, les néomalthusien.nes soutiennent que « la limitation des naissances est une nécessité absolue. L'indépendance, la dignité, la moralité des individus et des familles dépendent pour une grande part, de la prudence procréatrice. Sans le contrôle des naissances, l'aisance familiale, l'harmonie sociale sont impossibles à instaurer » (Drouard, 1992, p. 444). Malthus lui va à l'encontre du devoir multiplicateur de l'espèce humaine décrit dans la bible au premier chapitre de la Genèse (Drouard, 1992). Il appelle à l'éveil des consciences individuelles en incitant les individus à maîtriser eux-mêmes leur procréation. L'argumentation de Malthus rejoint les néomalthusien.nes et se base sur une prémisse selon laquelle le coût d'opportunité d'avoir un enfant doit être pris en compte dans la décision d'en vouloir un (Brodeur, 2010). Par ailleurs, Malthus et les néomalthusien.nes partagent les mêmes opinions quant aux aides publiques servies aux pauvres. Malthus s'en prend aux *poor laws* qui seraient incompatibles avec la liberté et la dignité humaine. De même, les néomalthusien.nes récusent les allocations familiales accordées aux ménages pauvres qu'ils considèrent comme un moyen de renforcer l'emprise de l'État sur les individus et d'encourager la prolifération des pauvres dans la société.

Si les néomalthusien.nes se proclament disciples de Malthus et s'inspirent de son approche scientifique, des questions de population et de production alimentaire, il n'en demeure pas moins que des écarts réels divisent les deux courants de pensée. Le principal trait de distinction entre les deux doctrines réside dans les méthodes préconisées en vue de parvenir à l'équilibre subsistance/populations. Fidèle aux valeurs chrétiennes de l'Église anglicane, Malthus reste très attaché au statut de la personne humaine qui fait d'elle un agent moral et à la théorie du libre-arbitre qui fonde la responsabilité individuelle (Hello, 2016). Les solutions malthusiennes dérivent de sa conception de *la contrainte morale*. La contrainte morale, consiste à prévenir les mariages précoces. Pour Malthus, la contrainte morale devrait aller de soi dans toute société civilisée (Brodeur, 2010). Elle constituerait l'une des composantes des freins préventifs et devrait permettre de prévenir l'accroissement trop important de la

population. En résumé, de la con-trainte morale découlent les solutions malthusiennes de la limitation de la croissance de la population : i) l'abstinence stricte de tout rapport sexuel, ii) la préconisation du mariage tardif, et iii) l'abstinence au sein même du mariage après la naissance d'un nombre défini d'enfants (Brodeur, 2010). Malthus met alors l'accent sur la conscience et la responsabilité humaine et rejette les méthodes contraceptives ainsi que toutes stratégies visant leur diffusion, bien que Meillassoux qualifie sa méthode d'implicitement coercitive du fait que c'est à la classe bour-geoise d'imposer aux prolétaires « sa raison » (Meillassoux, 1991).

Cette conception du contrôle du frein préventif de Malthus a été réfutée par plusieurs courants de pensées, dont le néomalthusianisme. Il faut d'abord noter que la doctrine néomalthusienne a été érigée sur la base des fondements opposés au malthusianisme. Dès 1822, Francis Place et Richard Carlile entreprennent des campagnes d'informations sur les avantages des méthodes contraceptives, particulièrement chez les prolétaires (Hello, 2016). Plus tard, le leader néomalthusien George Drysdale, s'appuyant sur son exposé pédagogique, soulève les méfaits tant physiologiques que moraux de la continence sexuelle proposée par le malthusianisme. Il relève que les conséquences pathologiques de l'abstinence sexuelle sont aussi dangereuses que celles de l'excès (Hello, 2016).

George Drysdale développe des critiques sur la religion sur laquelle Malthus se fonde pour établir sa doctrine (Hello, 2016). Drysdale propose une révolution de la conception d'une religion naturelle pour l'affranchissement de l'homme et la construction de son bonheur (Hello, 2016). Son livre *The elements of social science* où il expose la « religion physique », la « religion sexuelle » et la « religion naturelle » fut qualifié de bible de l'humanité par Paul Robin (Hello, 2016). En somme, le néomalthusianisme se définit par la contraception puisque c'est elle qui forge principalement son identité. Cependant, Lux (1998) suggère de ne pas réduire la doctrine néomalthusienne à une simple pratique de la contraception. D'ailleurs, les néomalthusiens français estiment que les procédés anticonceptionnels vont au-delà de l'ambition de réguler le déséquilibre population/production pour constituer le moyen révolutionnaire conduisant à une société idéale (Hello, 2016). Les outils utilisés pour la

propagande néomalthusienne véhiculent des messages dithyrambiques arguant que l'amélioration de la santé publique, l'abolition de la prostitution, l'avortement, les guerres internationales, l'injustice et la misère passent incontestablement par le néomalthusianisme (Lux, 1998). Drysdale résume la question sociale à une question sexuelle. Les néomalthusiens vont jusqu'à taxer la surfécondité de criminelle. Tel que décrit par les différents auteurs, le néomalthusianisme pourrait s'apparenter à ce que Francis Ronsin qualifie d'« un détournement subversif de la pensée de Malthus » (Hello, 2016) ou encore d'une perception tronquée de la « loi de Malthus » (Lux, 1998).

Le courant néomalthusien a connu une évolution en dents de scie et a fini par se propager au sein des sociétés européennes grâce aux actions, à la ténacité et aux moyens déployés par ses concepteurs et conceptrices. Les adeptes de ladite doctrine se comptent au-delà des frontières européennes comme aux États-Unis qui comptent parmi les néomalthusiens, Paul Herlich dans les années 1960-1970 avec son livre sur la bombe P (1968). De la politique de l'enfant unique en Chine (1979-2013) en passant par les programmes de stérilisation massifs en Inde, le néomalthusianisme a été utilisé de manière radicale pour freiner la croissance des populations.

De nos jours les écarts des niveaux de développement entre les pays et la pauvreté sévissant au sein des populations mondiales maintiennent la question sur la régulation de l'équilibre ressources/démographie dans l'actualité et les procédés néomalthusiens s'invitent au débat. L'analyse de la situation de l'Afrique nous intéresse particulièrement du fait qu'elle constitue l'exemple patent d'une société qui a stimulé l'avènement de ces deux courants de pensée à compter du 19^{ème} siècle. Une pauvreté extrême et une forte natalité de la population caractérisent l'ensemble des pays de l'Afrique au sud du Sahara aux immenses potentialités économiques en ressources naturelles.

2. Les facteurs explicatifs du sous-développement en Afrique subsaharienne : entre malthusianisme et syncrétisme idéologique

2.1. État des lieux de quelques indicateurs de développement en Afrique subsaharienne

Au sein des populations africaines sévissent la famine, les épidémies, l'analphabétisme, la malnutrition, les conflits sociaux, le chômage, le sous-emploi, etc. Toutes les tares et tous les problèmes sociaux assomment le continent et son rythme de décollage économique n'augure pas une lueur d'espoir pour les analystes les plus avertis des questions de progrès économique et social. En effet, cette partie du continent africain connaît un des plus hauts taux de mortalité dans le monde. L'espérance de vie à la naissance est estimée à 54 ans contre 70 ans pour les autres pays en développement (Vimard et Fassassi, 2011). Ces forts taux de mortalité résultent du fait que les progrès réalisés à travers le monde dans le domaine sanitaire n'ont pas permis à ce sous-continent d'éradiquer certaines maladies infectieuses comme le paludisme et le VIH/sida. Le rapport 2019 de l'OMS indique qu'à l'échelle mondiale, 93% des cas du paludisme enregistrés venaient du continent africain (OMS, 2019). Le même rapport révèle que 94% des 405 000 cas de décès liés au paludisme dans le monde ont été enregistrés en Afrique (OMS, 2019). Par ailleurs, plus des deux tiers des personnes vivant avec le VIH y résident soit 25,7 millions selon l'OMS (2020). L'Afrique subsaharienne détient également le record mondial en ce qui concerne la mortalité maternelle et infantile. D'après Zotian (2020), 57% de tous les décès maternels surviennent en Afrique et un enfant sur huit meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans.

Le Niveau Mondial de la Faim (GHI), relève des scores graves et alarmants pour l'ensemble de la région de l'Afrique subsaharienne avec une échelle de gravité de 30,5 (Welthungerhilfe, 2018). L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2017) estime que la prévalence de la sous-alimentation s'est accrue dans ce sous-continent entre 2015 et 2016, passant de 20,8% à 22,7% alors que le nombre de personnes souffrant de la sous-alimentation est passé de 200 à 224 millions. La même source révèle qu'environ 25% des 815 millions de personnes sous-alimentées dans le monde en 2016 sont originaires de l'Afrique subsaharienne. Sur le plan éducationnel, selon l'Institut des

statistiques de l'UNESCO (ISU, 2018), dans cette partie du monde 4 millions de filles n'iront jamais en classe, contre 2 millions de garçons. Quant à la croissance économique, elle peine à se stabiliser même si on note une forte dynamique entre 2000 et 2016 pour enfin atteindre 4,6%, loin derrière l'Asie (7,2%) (OCDE, 2018). Cependant, cette croissance n'a pas été suivie d'un processus de création d'emplois à même de résoudre considérablement la question du chômage et la vulnérabilité de l'emploi des jeunes. L'Organisation internationale du travail (OIT) montrent que, en Afrique, 66% de personnes qui travaillent avaient un emploi précaire, 30% d'entre elles étaient pauvres avec un taux de chômage se situant autour de 7,2% (OCDE, 2018). Pour l'année 2018, la région a enregistré environ 7,5 millions de nouveaux déplacés à la suite d'affrontements intercommunautaires, de conflits armés et d'attaques et ce, sans discrimination de civils soit plus de deux tiers du total mondial (IDMC, 2019).

Ces indicateurs révèlent la situation de pauvreté dans laquelle se trouvent les pays de l'Afrique au Sud du Sahara.

2.2. Analyse critique des causes du sous-développement de l'Afrique subsaharienne

2.2.1. Lien entre démographie et pauvreté en Afrique subsaharienne

Pendant que l'Afrique subsaharienne peine à améliorer ses indicateurs liés aux objectifs du développement durable, sa population connaît une augmentation galopante si bien que les prévisions anticipent un doublement voire un triplement de ses effectifs. En effet, la population africaine a été multipliée par 3 entre 1950 et 1990 et elle devrait encore tripler, ou même quadrupler, avant de se stabiliser vers la fin du siècle prochain (Loriaux, 1991). La transition démographique constitue alors un des enjeux du développement des pays du Sud. La théorie évolutionniste appliquée à la démographie conçoit que la transition démographique découle des transformations profondes qui passent d'abord par la modernisation économique et ensuite par la modernisation sociale et structurelle (Gendreau et Piché, 2001). La transition démographique se traduit alors par la baisse de la mortalité et aussi par une chute de la natalité sous l'effet de l'industrialisation, des progrès de la médecine et l'amélioration des conditions

de vie et de travail en général. Cette approche macro-structurelle ne saurait être universellement transposable. Si la plupart des pays occidentaux l'ont expérimentée lors de la révolution industrielle et scientifique, il reste que l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne peine à amorcer cette transition démographique. En effet, les pays industrialisés sont au stade de stabilisation et selon les projections, certains pays d'Europe et le Japon verront leur population baisser dans les prochaines décennies (Brown et al., 2001). En revanche, en Afrique subsaharienne le taux de natalité reste suffisamment élevé pour insuffler un solde naturel légèrement positif (Navarre, 2015). Sur les 43 pays qui affichent un taux de fécondité de 4 naissances par femme ou plus, 38 se trouvent en Afrique subsaharienne qui enregistre 5,1 enfants en moyenne par femme (UNFPA, 2018). Ce taux est supérieur au maximum mondial des années 1963 qui conduisait à une croissance annuelle estimée à 2,3% (Brown et al., 2001). En raison de ces taux de fécondité qui demeurent élevés, l'Afrique subsaharienne devrait contribuer à plus de la moitié de l'accroissement anticipé de la population mondiale d'ici à 2050 c'est-à-dire, 1,3 milliard d'individus sur les 2,2 milliards de personnes qui viendront s'ajouter à la population mondiale (UNFPA, 2018). Le fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) estime que si ces prévisions se concrétisent, la part de l'Afrique dans la population mondiale passera de 17% en 2017 à 26% en 2050. La structuration de cette population laisse voir une population majoritairement jeune soit 40% de personnes âgées de moins de 15 ans (Vimard et Fassassi, 2011). La jeunesse relative de la population africaine inquiète du fait qu'elle pourrait influencer sans doute sur cette croissance déjà exponentielle et exacerber l'ampleur des problèmes sociaux existants. Les jeunes en âge de procréer, en fonction de leur décision en termes de procréation, influencent considérablement sur une stabilisation plus ou moins rapide de la population (Brown et al., 2001).

Un rapprochement entre le niveau de développement de la région et son rythme de croissance démographique amène la majorité des acteurs de développement à pointer d'un doigt accusateur le phénomène démographique. Comme pour paraphraser Angus et Butler (2014), cette approche suggère que ce sont les gens le problème du sous-développement de l'Afrique subsaharienne. Des études comparatives ont été réalisées et

les résultats tendent à justifier le retard de l'Afrique subsaharienne par la pression démographique. En effet, les éléments comparatifs entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne en sont illustratifs. Les pays de l'Afrique du Nord ont globalement entamé leur transition démographique dont le taux annuel de croissance oscille entre 1,1% en Tunisie à 1,5% en Algérie et au Maroc en 2011 (Vimard et Fassassi, 2011). En outre, la réduction de la fécondité stagne autour de 2,2 enfants par femme au Maroc et 2 enfants par femme en Tunisie ainsi qu'en Algérie en 2011 et les estimations prévoient une croissance inférieure à 1% entre 2025-2030 (Vimard et Fassassi, 2011). Dans le continent, le contraste se perçoit également au niveau de la performance des indices de développement. Dans les pays du Maghreb, à l'exception de la Lybie, la santé des populations s'est nettement améliorée en témoignant l'espérance de vie approchant les 70 ans aux échelles nationales, le recul de la mortalité, l'amélioration des conditions de vie et de l'alimentation, la régression des maladies infectieuses (Vimard et Fassassi, 2011). A l'opposé, la forte croissance démographique en Afrique subsaharienne aurait des incidences négatives dans tous les domaines tels que la santé, la formation du capital humain, l'emploi et la création d'opportunités économiques.

Le développement social et économique de cette région devrait être précédé d'abord par la transition démographique, selon les opinions des grands décideur.e.s du monde et les grandes institutions financières internationales, comme le FMI et la Banque mondiale. Pour elles, la croissance exponentielle de la population constitue en soi le problème de l'Afrique subsaharienne. Pour son salut, il n'y a aucune autre solution qu'une réduction drastique de la fécondité des africaines. Les propos tenus par le président français à l'issue du sommet du G20 à Hambourg en 2017 sont fort illustratifs. Il déclarait que « le défi de l'Afrique, il est civilisationnel aujourd'hui » avant de poursuivre, « dans un pays qui compte sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien ». Dix ans auparavant, la célèbre phrase tirée du discours de Nicolas Sarkozy, tenu à l'Université Cheikh Anta Diop, stipulant que, « la réalité de l'Afrique, c'est une démographie trop forte pour une croissance économique trop faible » ressort que les raisons principales du sous-développement du sous-continent sont à

rechercher dans un trop fort taux de natalité pour un relatif faible taux de mortalité (Diop et Marcoux, 2014). La transition démographique reste alors le défi essentiel de l'Afrique au sud du Sahara.

La lecture de ces propos permet de comprendre qu'après plus de deux siècles, Malthus ne cesse d'influencer la vision du développement social et économique des États. D'abord pour Malthus, dans sa loi sur la population, seuls les « États civilisés » peuvent avoir accès au frein préventif puisque cette faculté d'anticipation et de prévoyance absente, chez les espèces animales, l'est aussi chez les civilisations anciennes (Brodeur, 2010). L'Afrique reste alors coupable de sa pauvreté par son incapacité de prévoyance, par l'irrationalité et l'intempérance sexuelle de sa population croissant sans frein. Pour ce faire, elle devrait adopter les stratégies de développement des nations « civilisées », aux « bonnes mœurs », pourvues de vertus et de prévoyance et croissant selon la logique de leurs ressources pour emprunter certains termes propres à Malthus. L'idéologie malthusienne a été utilisée par plusieurs personnalités politiques, scientifiques et des institutions internationales pour justifier le retard de l'Afrique comparativement aux autres continents, en témoigne l'initiative le projet Family Planing 2020 (FP 2020, 2016).

Au-delà de l'idéologie malthusienne, c'est l'application de la théorie de la modernisation qui a longtemps caractérisé les politiques d'intervention des partenaires au développement qu'il convient de relever. La théorie de la modernisation distingue dans le monde, les sociétés modernes et les sociétés traditionnelles, les secondes devant atteindre le degré de développement des premières notamment par la transformation socioéconomique, culturelle et politique mais aussi au sein du domaine familial (Cussó, 2005). Cette conception occidentalocentriste et linéaire cache mal les intentions des puissances occidentales à vouloir imposer leur modèle de développement. L'adoption des méthodes contraceptives propres à l'idéologie néomalthusienne, déjà en vogue en Occident, devient un passage obligé dans le processus de développement alors que dans les principes, ces pratiques s'opposent à Malthus qui au contraire prônait la pratique de la chasteté. A l'instar de Paul Robin qui considéraient les procédés anticonceptionnels comme un moyen unique conduisant à une société idéale, les différents propos tenus par laissent sous-entendre que la

diffusion des méthodes contraceptives reste les seuls moyens fiables pour sauver le continent et la prochaine génération du sous-développement. Plusieurs projets et de stratégies de mobilisation des ressources financières ne manquent pas pour parvenir à cet objectif fondamental de freiner la croissance accélérée de la population africaine. Le partenariat *Family Planning 2020*, lancé en 2012 par le Royaume-Uni, l'UNFPA, Bill et Melinda Gates et de nombreux acteurs comptent augmenter les financements dans les pays pauvres pour répondre aux besoins de 120 millions de femmes supplémentaires en matière de contraception (FP 2020, 2016). Il faut comprendre que ce partenariat, même s'ils ne l'ont pas clairement affiché, est destiné à l'Afrique subsaharienne puisque cette région concentre l'enjeu de la transition démographique mondiale. Des primes et des médailles décernées aux bons élèves, en passant par les sanctions infligées au pays réfractaires, constituent de fortes pressions exercées sur les États africains en vue d'une réduction drastique de leur fécondité. Ehrlich, le célèbre instigateur de *la bombe P* proposait au gouvernement américain d'user de son influence politique et économique pour contraindre les autres pays à adopter une politique de réduction démographique en refusant toute aide aux pays à forte croissance démographique, à moins que le pays ne se fasse reconnaître pour ses efforts pour limiter sa population (Ian et Butler, 2014). Plusieurs Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et services étatiques, sous financement des partenaires occidentaux, travaillent dans les villes et campagnes africaines avec pour seule mission la chute de la croissance démographique du continent. De nos jours, des moyens de communication (radio, télévision), des campagnes d'éducation pour le changement de comportement (causeries-débat, théâtre forum, jeu radiophonique), l'éducation et des subventions destinées aux filles et aux femmes constituent autant de moyens déployés pour rendre accessibles les méthodes anticonceptionnelles dans le continent.

Pourtant, la commission de l'Union européenne (UE), présidée par Ursula von der Leyen, a publié un rapport le 17 juin 2020 sur les lourdes conséquences économiques, sociales et politiques de la transition démographique et du vieillissement de la population des États membres de l'Union (Le Figaro du 18 juin 2020). Ce document dresse un tableau

sombre des évolutions démographiques en cours et ce frein à la création des richesses inquiète les dirigeants et les dirigeantes qui en appellent à développer les emplois pour les femmes, la formation des personnes peu qualifiées et le maintien au travail des personnes âgées de 55 à 64 ans, tout en omettant le rôle de la main d'œuvre immigrée (le Figaro du 18 juin 2020). Ces opinions versatiles prouvent en réalité que l'obsession démographique, alimentée par des projections statistiques inquiétantes, ainsi que l'acharnement prophylactique en matière de planification familiale ne sont que des prétextes pour masquer les véritables causes du sous-développement de l'Afrique subsaharienne. Elles semblent plutôt confirmer ce prétexte, relevé par Sen (1995), faisant de la pauvreté, causée par la croissance démographique des pays pauvres le principal responsable de la forte pression migratoire vers les pays occidentaux (Europe, Amérique du Nord).

Il est toutefois à noter que l'Afrique subsaharienne observe une transition démographique lente et jusqu'à présent non aboutie. L'exemple des estimations de la prévalence de la contraception moderne en 2016 montre de taux très faibles en Afrique de l'Ouest francophone. De l'étude de l'ONG Equilibre et Population (2016) ressort les résultats suivants : Bénin 16,1%, Burkina Faso 20,7%, Côte d'Ivoire 17%, Mali 14,1%, Niger 13%, Sénégal 16,1%, Togo 18,7% comparativement au Kenya 43,2% et au Rwanda 29%. Deux messages fondamentaux peuvent être tirés de la réaction des populations africaines face au modèle occidental-centriste de la transition démographique. D'abord, elle remet en cause cette conception séculaire mais toujours d'actualité faisant de l'Afrique un continent inerte, passif, figé, homogène ou irrationnel, un terrain vierge composé de simples récepteurs prêts à consommer les idées et les actions conçues et pensées pour elle. Il convient alors de souligner qu'en matière de tentative volontariste de changement social, « le récepteur ne reçoit pas passivement le sens, il le reconstruit, en fonction de contextes, de contraintes et de stratégies multiples. Autour d'un message s'opèrent des interactions et des négociations incessantes » (De Sardan, 1995, p. 21). Par ailleurs, la transition démographique est liée aux contextes locaux et ne saurait avoir un caractère universel prétendant que toutes les sociétés devraient un jour adopter le modèle de comportement occidental (Navarre, 2015).

Cette résistance laisse entrevoir, en outre, l'impérieuse nécessité d'une part d'appréhender le sens du rapport des populations africaines à la sexualité et à la fécondité et d'autre part de revoir la définition des concepts du bonheur et du développement, prenant en considération leur caractère subjectif.

2.2.2. Analyse critique des causes structurelles de la pauvreté en Afrique subsaharienne

Au-delà de cette obsession démographique, il convient d'aborder la question fondamentale du développement de l'Afrique subsaharienne en termes de liberté, de stabilité et de justice sociale. La pauvreté de l'Afrique subsaharienne pourrait aussi avoir son origine dans les siècles de pillages de ses ressources par les colons européens. Ce que Commoner Barry avait nommé « une sorte de parasitisme démographique » illustre bien la très grande contribution des richesses générées par les colonies à l'amélioration des conditions de vie des populations européennes (Angus et Butler, 2014). Ce pillage des ressources africaines durant l'époque coloniale a contribué à la baisse de la natalité de la population européenne au détriment des colonies qui, au contraire, n'ont pas connu une évolution semblable (Angus et Butler, 2014). En outre, l'instabilité politique et les guerres jouent un rôle crucial dans le retard du développement économique et social de l'Afrique subsaharienne quoique May et Guengant (2014) justifient les conflits armés au Sahel par la pression démographique. La situation actuelle de développement de l'Afrique subsaharienne s'explique aussi par les troubles politiques qui affectent la stabilité économique, les moteurs de l'industrie et de l'agriculture, le système de soins médicaux et des services sociaux (Sen, 1995).

Il ne fait aucun doute que Malthus a influencé les dirigeants et les dirigeantes politiques ainsi que les acteurs de développement. Sa solution sur la contenance n'a pas eu d'écho favorable, mais néanmoins, sa proposition de suppression des aides sociales destinées aux pauvres et à leurs enfants a inspiré la politique actuelle des institutions financières internationales (Fonds Monétaire International (FMI), Banque mondiale,) dans les pays du tiers monde. Un de ses passages repris par Meillassoux rappelle la sévérité avec laquelle Malthus a voulu traiter les pauvres. Il

affirmait ceci : « Il faut qu'il sache que les lois de la nature qui sont les lois de Dieu l'ont condamné à souffrir, lui et sa famille, pour le punir d'avoir violé leurs admonestations répétées et qu'il n'a pas le droit de réclamer à la collectivité la plus petite parcelle de nourriture en plus de ce à quoi son travail lui donne droit » (Meillassoux, 1992, p. 19). Cette conception sert aux politiques économiques des multinationales, des institutions financières et des pays développés afin de « s'en laver les mains » et de rejeter toute responsabilité de la misère qui secoue le sous-continent.

La suggestion de lutte contre la pauvreté de Malthus a été appropriée par le modèle de l'économie capitaliste imposée à la majeure partie des pays africains subsahariens et qui pourrait expliquer les enjeux commerciaux de même que l'accumulation et la concentration des richesses, la croissance du chômage, la forte croissance de l'économie de luxe, les guerres et l'appauvrissement d'une bonne partie de l'humanité (Chossudovsky, 2004). La situation de fragilité extrême dans laquelle le continent noir est plongé invite alors à interroger la responsabilité des bailleurs de fonds, en l'occurrence, pour ce qui concerne leur politique d'ajustement structurel. De nombreuses études ont relevé d'énormes effets négatifs des programmes d'ajustement structurel au sein des pays bénéficiaires. Les institutions financières internationales tirent profit de l'exploitation de la nature et des populations, développent l'apartheid social, menacent les fragiles conquêtes des femmes et précipitent souvent les pays dans des confrontations destructrices entre communautés (Chossudovsky, 2004). Par exemple Chossudovsky (2004) révèle que la Banque mondiale, dont le mandat consiste à lutter contre la pauvreté et à protéger l'environnement, collabore non seulement au démantèlement des services de santé et d'éducation mais aussi soutient les mégaprojets énergétiques et agro-industriels, qui accélèrent la déforestation et la destruction de l'écosystème entraînant l'exode de millions de personnes. Pour lui, la compression brutale des dépenses sociales, combinées à l'effondrement du niveau de vie, conduit à l'éclatement des famines et des épidémies.

Malthus critiquait en 1798 le modèle d'aide sociale (*poor laws*) apportée aux pauvres d'Angleterre parce qu'elle aboutirait à la perte de liberté et d'indépendance et par conséquent brouillerait toute notion de partenariat, d'une relation égale et réciproque entre riches et pauvres (Vilquin,

1998, p. 11). Deux cents ans plus tard, conformément à la recommandation de Malthus, les institutions financières, à travers leur programme anti-pauvreté, ont orienté leurs « filets de sécurité sociale » à l'endroit des personnes très vulnérables (femmes des milieux défavorisés, handicapés, réfugiés, immigrants) tout en accordant des crédits aux États qui puissent leur permettre de travailler et afin de relever les grands défis qui s'imposent à eux. Cependant, ce qui est fort remarquable est que la dette publique au développement assujettit autant les nations pauvres que les *poor laws* qu'évoquait Malthus. Par le système social et économique international, les États surendettés perdent leur souveraineté économique et tout contrôle de leur politique économique et sociale au profit de la Banque mondiale et du FMI (Chossudovsky, 2004). Ces grandes institutions financières, qui travaillent pour des intérêts économiques des clubs de Paris et de Londres et du G7, constituent pour Chossudovsky (2004) une sorte de gouvernement parallèle, une tutelle économique voire une domination qu'il convient d'appeler « colonialisme de marché » (Chossudovsky, 2004). Le partenariat d'une relation égale et réciproque devient un leurre pour ces nations pauvres qui croupissent sous le poids de la dette aux intérêts colossaux. Une autre critique de ce système social international, repose sur la gestion de l'aide et la dette publique au développement par les pays bénéficiaires. Selon le centre de recherche en développement international du Canada (CRDI), 25 à 40 % de l'aide au développement disparaît dans les goussets des élites locales (Lafrance, 2018). Des détournements de l'aide alimentaire au Bangladesh au profit de l'administration publique, de l'armée et la classe moyenne (Jahangir, Hours, 1991), en passant par l'utilisation de l'aide publique pour les achats d'armes au Rwanda (Chossudovsky, 2004), nombreux sont des exemples qui témoignent de la mauvaise gestion de l'aide internationale par les élites locales. Cette aide publique au développement n'a jamais été gratuite. Pour Jahangir et Hours (1991), elle est chèrement payée en termes de déséquilibre économique, social et politique.

Ce syncrétisme idéologique ou cette lecture tronquée de l'idéologie malthusienne, pratiqué par les institutions de la Banque mondiale et du FMI dans les pays pauvres d'Afrique subsaharienne, laisse croire en l'absence d'une réelle volonté d'éradiquer la pauvreté. Dans un système social

qui permet de confiner une grande partie des richesses mondiales dans les pays riches et dans les poches d'une minorité de personnes des pays pauvres, il n'est pas étonnant que toute l'Afrique subsaharienne dispose de moins de 1% du revenu mondial, soit la moitié de celui du Texas à lui seul, selon les résultats de Chossudovsky (2004).

Les pauvres et les riches ont toujours vécu côte à côte, toujours inconfortablement, parfois de manière périlleuse (Galbraith, 2005, p. 1). Par analogie, l'on pourrait aussi dire qu'avec la mondialisation, les nations pauvres et les nations riches sont appelées désormais à cohabiter ensemble, dans un système social fabriqué en vue de maintenir les pays pauvres, dont l'Afrique subsaharienne, dans une situation quasi-permanente de dépendance économique et structurelle.

3. Malthus en Afrique subsaharienne : la COVID-19

3.1. Covid-19 ou l'alternative du frein préventif en Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, les différentes actions et luttes pour garantir les conditions d'une mise en œuvre du frein préventif n'ont pas abouti et en mars 2020 survint la pandémie du coronavirus, appelée COVID-19, dans le continent.

Le premier cas d'infection au coronavirus a été enregistré en février 2020 en Égypte. Il s'est vite propagé dans l'ensemble des 54 pays que compte le continent africain. La pandémie de la COVID-19 pourra-t-elle conduire à un nivèlement de la population africaine en dessous de ses ressources disponibles ?

La COVID-19 est une maladie infectieuse très contagieuse, causée par le dernier coronavirus découvert. La COVID-19 est apparue en Chine, avec les premiers malades enregistrés dans la ville de Wuhan en décembre 2019, avant de se propager dans plusieurs pays du monde entier et d'être reconnue comme une pandémie par l'organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020. L'efficacité de la riposte de cette maladie commande une mise en œuvre de mesures de santé publique telles que l'identification, le dépistage et l'isolement rapide des cas, leur suivi exhaustif et leur placement en quarantaine. A cela, il faut ajouter la capacité de fournir

des soins cliniques de qualité (prestation continue et sûre des services de santé essentiels), l'application des mesures de distanciation physique et de restrictions des déplacements généralisés au niveau de la population.

La mise en œuvre de telles mesures demande beaucoup de ressources matérielles, financières et humaines qualifiées et pluridisciplinaires. En général, les pays d'Afrique subsaharienne ne réunissent pas les conditions adéquates pour faire face à ce virus dont le rythme de propagation et les flambées épidémiques sont exponentielles. En effet, pour une norme de l'OMS estimée à 23 médecins pour 10 000 habitants, l'Afrique subsaharienne compte environ 2 médecins pour 10 000 habitants (Rey et Dare, 2020). Sur le plan matériel, dans cette partie du continent, seulement 10 lits sont disponibles par tranche de 10 000 habitants et à peine deux lits de réanimation pour 1 000 habitants.

A titre d'exemple, on dénombre 15 lits de réanimation pour l'ensemble du Burkina Faso, 50 pour la République démocratique du Congo et 1 000 en Afrique du Sud dont la majorité est dans les établissements hospitaliers privés (Rey et Dare, 2020). La même source ressort des chiffres alarmants concernant les équipements en nombre de respirateurs. Elle dénombre 5 respirateurs pour 5 millions d'habitants en République centrafricaine, 11 pour 19 millions d'habitants au Burkina Faso et 18 pour 7,5 millions d'habitants pour la Sierra Leone. A cela, il faut ajouter la forte dépendance du sous-continent à l'égard des importations pour ses médicaments et produits pharmaceutiques (ONU, 2020). Sur le plan financier, l'Afrique subsaharienne dépend majoritairement des activités informelles. En effet, 71% de sa population exercent des activités informelles selon l'ONU (2020). Par ailleurs, elle reste principalement exportatrice de matières premières et importatrice de produits finis. En outre, seulement 24% de la population de l'Afrique subsaharienne ont accès à l'eau potable (ONU, 2019, cité par Rey et Dare, 2020) et 34% disposent de simples moyens de lavage des mains (ONU, 2020). L'Afrique reste également très vulnérable à la COVID-19 par ses habitudes de vie sociale et la forte pauvreté de la population citadine. L'ONU (2020) estime que 56% de la population de l'Afrique subsaharienne est concentrée dans des bidonvilles surpeuplés et mal équipés. Il convient aussi de noter que, le contact social constitue une norme culturelle omniprésente dans les faits et

gestes quotidiens comme les salutations, les repas en famille, les réjouissances et les pratiques religieuses (Rey et Dare, 2020).

Toutes ces données mettent en évidence la faible disponibilité des services hospitaliers et l'incapacité du continent à mettre en œuvre les mesures barrières et de supporter les conséquences d'un confinement de sa population. L'Afrique se trouve alors une fois de plus, dans une vulnérabilité extrême face à cette crise sanitaire multidimensionnelle. Les puissances occidentales qui représentent les partenaires de la plupart des pays africains ne peuvent leur prêter main forte puisque confrontés elles aussi à la propagation rapide du virus et aux nombreux décès enregistrés quotidiennement dans leurs propres territoires (Rey et Dare, 2020).

Toutes les conditions semblent réunies alors pour permettre à la COVID-19 de réprimer ce dynamisme excessif de l'expansion démographique que connaît l'Afrique subsaharienne par la surmortalité, comme le suppose Malthus. On retrouve de passage la mise en œuvre de l'un des fondements du principe de la loi d'équilibre de la pression démographique régulée par la « main de Dieu » et professé par les tenants contemporains de la doctrine malthusienne. Les scénarios n'ont pas manqué de prévoir l'hécatombe que devrait causer la répression mortifère de la COVID-19 en Afrique subsaharienne. Comparativement aux autres continents, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus alertait le continent africain de se préparer au pire au regard de la précarité de son système de santé et de son économie (ONU/Info du 19 mars 2020).

3.2. Covid-19, pauvreté et dignité humaine en Afrique subsaharienne

L'avènement de cette crise sanitaire met en évidence la question du rapport assistance sociale-dignité humaine. Malthus relevait déjà la perte de la dignité humaine et le sens de l'honneur parmi les conséquences des aides sociales octroyées aux pauvres. Les propos de deux médecins français sur les stratégies envisageables en matière de recherches médicales pour éradiquer la COVID-19 rappelle l'assertion de Galbraith selon laquelle « chaque catastrophe naturelle révèle, s'il en était besoin, l'extrême fragilité des classes populaires, dont la vie comme la survie se trouvent dévaluées » (Galbraith 2005, p. 1). L'un des deux médecins français déclare que : « Si je peux être provocateur, est-ce qu'on ne pourrait pas faire

ces tests en Afrique, où il n'y a pas de masques, pas de traitements, pas de réanimation, un peu comme c'est fait d'ailleurs pour certaines études dans le Sida, où chez les prostituées on essaie des choses parce qu'on sait qu'elles sont hautement exposées et qu'elles ne se protègent pas¹ ». Il faut reconnaître que cette déclaration des docteurs Jean-Paul Mira et Camille Loch, ont mis au grand jour les discours et les préjugés déshumanisants, tâchés d'humiliation et de mépris sur l'Afrique subsaharienne qui circulent à l'échelle mondiale, du fait de sa pauvreté et de sa forte dépendance vis-à-vis de l'aide internationale. Ces déclarations dévoilent une certaine banalisation de la vie humaine et l'exploitation que subissent les populations pauvres à cause de leur vulnérabilité. La réalisation des essais cliniques, supposément dangereux et testés sur certaines populations vulnérables, révèlent les manquements aux règles d'éthique, au non-respect des droits humains et de la dignité humaine par les laboratoires pharmaceutiques qui délocalisent leurs tests cliniques en Afrique pour tirer profit de la détresse des populations (Rey et Dare, 2020).

Une autre lecture qui s'impose à l'avènement de la COVID-19 en Afrique subsaharienne fait référence à l'un des mécanismes de déni psychologique à l'égard des personnes pauvres, développé dans l'article de Galbraith, (2005), faisant allusion aux allégations d'incompétence publique. En effet, dans cette pandémie de la COVID-19, l'Afrique a déjoué jusqu'à présent tous les pronostics et où la loi alarmante de Malthus tarde à se mettre en application. En date du 29 juin 2020 le nombre de cas de la COVID-19 confirmés était de 383 747 dont 9 691 décès et 183 421 guéris faisant de l'Afrique le continent le moins touché au monde (Union africaine, 2020). Des arguments cités pour justifier ce relatif succès en Afrique sont liés d'abord à son climat chaud et à la faible intensité des flux internationaux qui limiteraient la propagation du virus. Ensuite, les effets de la COVID-19 sur la mortalité sont liés à l'âge et l'Afrique présente un profil démographique favorable avec près de 60% de sa population ayant moins de 25 ans (ONU, 2020). D'autres arguments ressortent aussi le fait que le continent a pu anticiper la crise en tirant l'expérience des pays antérieurement touchés, une sorte de « copier-coller » des mesures

¹ TV5-Monde : <https://information.tv5monde.com/afrique/coronavirus-et-tests-de-vaccins-en-afrique-polemique-apres-une-sequence-la-tv-francaise>

sanitaires appliquées en Occident. Les motifs allant dans le sens des capacités de leadership et de gouvernance publique à même de contrer cette crise sanitaire multidimensionnelle sont rares voire inexistantes. Pourtant, tous les pays touchés par la pandémie ont adopté des mesures similaires qui viennent des premiers pays frappés par la maladie. Du confinement de la population en passant par le lavage des mains, la distanciation physique et le port du masque, la lutte contre la COVID-19 n'a pas connu d'innovation majeure au sein des pays occidentaux. L'Afrique dispose également d'un bon nombre de ressources humaines capables d'apporter leur contribution par le partage d'expérience dans la lutte contre cette maladie. L'éradication de cette pandémie devrait impliquer le concours de tous, sans distinction de race ni de religions. En attendant que des solutions idoines soient découvertes pour éradiquer ce virus, il convient de reconnaître avec Alcée que « l'argent c'est l'homme, nul pauvre, en effet n'obtient ni honneur, ni dignité ».

Conclusion

La problématique de la pauvreté en Afrique suscite des débats contradictoires allant de la forte pression démographique à la remise en cause du système social dans lequel elle est imbriquée. Les néomalthusien.es refusent d'attribuer la situation du sous-développement de l'Afrique subsaharienne au système social international et mettent plutôt en évidence les « obstacles naturels » au progrès, c'est-à-dire la méconnaissance du « principe de population » malthusien. La multiplication des personnes pauvres correspond à la multiplication des problèmes sociaux. D'autres chercheurs ne partagent pas ce point de vue et pointent un doigt accusateur envers le système mondial. Il s'avère alors nécessaire d'opérer des réformes sociales pour rétablir davantage de justice sociale à l'égard de l'Afrique subsaharienne.

L'expansion démographique en Afrique reste la plus élevée au monde. Sa population est appelée à atteindre 1,5 milliards d'habitants en 2020, un nombre qui conduira l'Afrique à retrouver la place qu'elle occupait

dans le monde avant la traite négrière des années 1650 soit 20% de la population mondiale (Loriaux, 1991). Cependant la croissance démographique ne saurait être la véritable cause du retard que connaît l'Afrique subsaharienne en matière de progrès social. Plusieurs études de cas permettent d'écarter la thèse malthusienne qui fait de la démographie africaine le bouc émissaire des insuffisances de développement. La Chine et l'Inde sont des exemples illustratifs puisque ces deux pays en milliards d'hommes connaissent un réel développement bien supérieur que celui des pays aux petits effectifs démographiques (Dumont, 2008). Il est aussi évident que le système social au niveau international ne favorise pas un véritable changement social au sein des populations des pays en développement. De nombreuses études ont mis à nu les pratiques du FMI et la de Banque mondiale et leur responsabilité dans l'appauvrissement des pays du Sud. Mais, il ne faut pas non plus faire porter toute la responsabilité du retard du continent aux institutions et pays étrangers. La crise sanitaire de la COVID-19 vient rappeler les tristes réalités que vivent les populations de l'Afrique subsaharienne. Un ensemble de maux tels que l'insuffisance de nourriture, les conflits, la pauvreté, la précarité en termes de système de santé, d'éducation et d'emploi, et l'absence d'un système de protection sociale adéquat sont autant de facteurs qui témoignent de l'extrême vulnérabilité de l'Afrique subsaharienne en cas d'une catastrophe naturelle. Des voix se sont levées, aussi bien dans le continent que de sa diaspora, pour protester contre les pronostics à tendance malthusienne et des propos méprisants, voire racistes, tenus dans le cadre de la gestion de cette pandémie. L'appel à la mobilisation des intelligences, des ressources et de la créativité des Africain.nes pour vaincre la pandémie de la COVID-19, lancé par des intellectuels et la société civile (cf. *Jeune Afrique* du 10 avril 2020) est fort appréciable. Il convient de souligner que pauvreté et marginalisation vont de pair. Mais au-delà de la COVID-19 et suivant la logique de Malthus, il est temps aussi que les Africain.nes comprennent que la dignité, le respect et la liberté ne s'acquiescent pas en comptant sur l'annulation ou l'allègement de la dette de la part des créanciers. Ils s'imposeront quand l'Afrique subsaharienne parviendra à rendre sa population apte au progrès social notamment par la création d'emploi, l'accès aux besoins sociaux de base (nourriture, santé, éducation, eau

potable, électricité, etc.), la création d'un espace vital personnel et par conséquent l'éradication de la faim, de la malnutrition, du chômage, de la paupérisation, de l'analphabétisme, de la morbidité et des conflits communautaires.

L'atteinte de certains indicateurs de développement passe nécessairement par la bonne gouvernance, l'élimination de la corruption et du pillage des ressources par les partenaires internationaux et par une meilleure redistribution des retombées socioéconomiques. Une réduction drastique de la fécondité sera inefficace pour un développement social souhaitable, si l'on ne prend pas en considération les insuffisances du système social. Reste à savoir comment l'Afrique subsaharienne va arracher sa liberté et tracer elle-même la voie de son propre développement.

Bibliographie

ANGUS, I. et S. Butler (2014). *Une planète trop peuplée ? Le mythe populationniste, l'immigration et la crise écologique*, Montréal, Les éditions Écosociété.

BRODEUR, A. (2010). « État, économie et population : de Malthus à Keynes et Myrdal », *Mémoire maîtrise en économique*, Montréal, Université du Québec à Montréal.

BROWN, L., Gary, G., et Brian H. (2001). *Malthus. Au-delà. Les 19 défis de l'explosion démographique*, Washington Institute, Edition Linda Starke.

CHOSSUDOVSKY, M. (2004). *Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial*, Éditions écosociété.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE (OCDE) (2018). « Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique centrale », Internet Média, <http://www.dynamiquedudeveloppementenafrique2018>, consulté le 10 avril 2022.

CUSSÖ, R. (2005). « Population et développement au sein de la Banque mondiale », *XXV International Population Conference of the IUSSP*.

DIOP, A. M., et R. MARCOUX (2014). « De la conception néo-malthusienne du « discours de Dakar » de Sarkozy », *African Population Studies*, vol. 28, no 3, p. 1380-1388.

DROUARD, A. (1992). « Aux origines de l'eugénisme en France : le néo-malthusianisme (1896-1914) », *Population*, no 2 (47^e année), p. 435-459.

DUMONT, G-F. (2008). « Population et développement : la tentation malthusienne », *Agir, revue générale de stratégie*, p. 61-67.

DUMONT, G-F. (2010). « Population et développement durable », *Historiens et Géographes*, no 41, p.81-95. <https://www.researchgate.net/publication/271839965>.

EHRlich P. R. (2008). "Demography and policy : A View from Outside the Discipline", *Population and Development Review*, Vol. 34, no. 1, p. 26-31 ; p. 103-113.

ONG ÉQUILIBRES ET POPULATIONS (2016). « Les enjeux de planification familiale en Afrique de l'Ouest. Pourquoi le soutien de la France est indispensable », Internet Média, www.equipop.org, consulté le 10 avril 2022.

Family Planning 2020 (2016). « Élan à la moitié du projet » Internet Média, < <http://2015-2016progress.familyplanning2020.org/equipop.org>>, consulté le 11 mars 2022.

FAO (2017). « Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition. Le lien entre les conflits et la sécurité alimentaire et la nutrition : renforcer la résilience pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la paix », Internet Média, <<http://www.fao.org>>, consulté le 3 mars 2022.

GALBRAITH, J. K. (2005). « Derrière la fatalité, l'épuration sociale. L'art d'ignorer les pauvres », Internet Média, <https://www.monde-diplomatique.fr>, consulté le 1 mars 2022.

GAUTIER, A. (2002). « Les politiques de planification familiale dans les pays en développement : du malthusianisme au féminisme ? », *Lien social et Politiques*, n° 47, p. 67-81.

GOSSELIN, G. (1976). « Le développement africain et la théorie des « pierres d'attente » : D'un néo-populisme à un coopératisme », *L'Homme et la société*, no 39-40, Tiers-Monde économie politique et culture, p. 111-133.

HELLO, E. (2016). « Les néomalthusiens français et les sciences biomédicales (1880-1940). Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences », *Thèse de doctorat*, Bordeaux, Université de Bordeaux.

IDMC (2019). « Rapport sur le déplacement interne en Afrique », Internet Média, <https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/2019-Africa-report-fr>, consulté le 2 février 2022.

LAFRANCE, J.-P. (2018). « Analyse d'anciennes et nouvelles idéologies du développement en Afrique, Communication, technologies et développement », Internet Média, <http://journals.openedition.org/ctd/285>, consulté le 13 avril 2022.

JEUNE AFRIQUE (2020). « Coronavirus : pour en sortir plus forts ensemble », Internet Média, Jeune Afrique (2020). « Coronavirus : pour en sortir plus

forts ensemble », Tribune du 10 avril 2020.

ADENAUER-STIFTUNG, K. (2019). « Agenda 2030 : les fondements du développement durable », Média Internet, <https://www.kas.de/fr/titre-unique/-/content/agenda-2030-grundgesetz-der-nachhaltigkeit>, consulté le 15 février 2022.

LAINÉ, A. (2000). « Eve africaine ? De l'origine des races aux racismes de l'origine », dans J.P. Chrétien, et al. (dir.), *Afro-centrismes : l'histoire des Africains entre Egypte et Amérique*, Paris, Karthala, p.103-123.

LOUIS, C. (2020). « L'Union européenne ouvre les yeux sur sa crise démographique », *Le Figaro*, publié le 16 juin 2020.

LORIAUX, M. (1991). « La peur du nombre ou les défis de la croissance démographique ? », *Politique africaine*, no 44, p. 15-36.

LUX, A. (1981). « Le Malthus des « Principes », arbitre du conflit des deux Malthus de l'« Essai » », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 10, no 1, p. 7-28.

LUX, A. (1998). « Les ligues néo-malthusiennes françaises de 1896 à 1939 : idéologie de droite sous un manteau ouvriériste », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 27, no 2, p. 199-219.

MALTHUS, T.R. 1980 [1798]. *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès de la société avec des remarques sur les théories de Mr, Godwin et de M. Condorcet et d'autres* (première édition), traduction par Éric Vilquin, Paris, Institut National d'Études Démographiques (INED).

MAY J.F. et J.-P. GUENGANT (2014), « Les défis démographiques des pays sahéliens », *Etudes*, n° 4206, p. 19-30.

MEILLASSOUX, C. (1991). « Les leçons de Malthus : le contrôle démographique par la faim », dans F. Gendreau et al. (dir.), *Les spectres de Malthus. Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*, Paris, EDI/ORS-TOM/CEPED, p. 15-32.

NAVARRÉ, M. (2015). « La transition démographique », *Sciences humaines*, vol. 7, n° 272, p. 19-19.

OLIVIER DE SARDAN, J-P. (1995). *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.

OMS (2020). « Mise à jour de la stratégie Covid 19, OMS et situations d'urgence sanitaire », Internet Média, <https://www.who.int/emergencies/fr/>, consulté le 15 janvier 2022.

OMS (2019). « Le Rapport sur le paludisme dans le monde 2019 en un clin d'œil », Internet Média, <https://www.who.int/malaria/media/world-malaria-report-2019/fr/>, consulté le 20 janvier 2022.

OMS (2020). « VIH/Sida : les principaux faits », Internet Média, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/hiv-aids>, consulté le 25 mars 2022

ONU (2020). « Le COVID-19 en Afrique : Sauver des vies et l'économie, commission économique pour l'Afrique », Internet Média, www.uneca.org, consulté le 10 avril 2022.

ONU/Info. (2020). « Covid-19 : l'OMS appelle l'Afrique à se préparer au pire et à éviter les rassemblements de masse », Internet Média, <https://news.un.org/fr/story/2020/03/1064432>, consulté le 12 mars 2022.

REY, L., et M. Dare (2020). « La gestion de la pandémie du coronavirus en contexte africain : quels enjeux ? », *A+ International, L'expertise nord-américaine au service de votre administration*, no 3, p. 2-16.

RIST, G. (1996). *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses des Sciences Po.

SAMB, S. (2020). « Covid 19 : face à l'Afrique, un monde si cupide, si pressé », *Médiaguinée*, publié le 13 avril 2020

SEN, A. (1995). « Il n'y a pas de bombe démographique », *Esprit*, vol. 11, no. 216, p. 118-147

UNESCO (2018). « Les nouvelles données sur l'éducation et les indicateurs de l'ODD4 de l'année scolaire 2018 », Internet Média, <http://uis.unesco.org/fr/news>, consulté le 12 mars 2022.

UNFPA (2018). « Le pouvoir du choix, les droits reproductifs et la transition démographique », Internet Média, <https://www.unfpa.org/>, consulté le 11 mars 2021.

VELTMEYER, H. et N. A. TANIMOUNE (2015). *Des outils pour le changement : Une approche critique en études du développement*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa (PUO).

VILQUIN, É. (1998). « Les valeurs morales de Malthus », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 27, no 2, p. 181–198.

VIMARD, P. et R. FASSASSI (2011). « Démographie et développement en Afrique : éléments rétrospectifs et prospectifs », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 40, no 2, p. 331–364.

WANEP (2020). « Pandémie du coronavirus 2019 (COVID-19) en Afrique de l'Ouest : Vulnérabilités, menaces, risques et scénarios », Internet Média, <https://www.wanep.org/>, consulté le 11 juin 2021.

WELTHUNGERHILFE (2018). « Indice de la faim dans le monde. Migrations forcées et faim », Internet Média, <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>, consulté le 14 mars 2021.

ZOTIAN, E. (2020). « Santé maternelle, néonatale et infantile en Afrique: analyse de la situation et perspectives », Appel à contribution, Calenda, Internet Média, <https://calenda.org/794933>, Publié le 20 août 2020.